Arrêter mes études et faire du droit

Par **Daniela**, le **07/09/2016** à **16:47**

Bonjour à tous !

Après plusieurs jours de recherches, j'ai besoin de quelques éclaircissements sur les études de droit et notamment sur le notariat.

Pour faire simple, après le bac, j'ai fais deux années de classe Preparatoire économique et commerciale pour intégrer une école de commerce, je viens de terminer mon master 1 en développement stratégique et commercial.

Cependant, depuis des années je suis passionnée par le droit et notamment par le notariat. Le domaine dans lequel j'évolue aujourd'hui ne me satisfait pas pleinement et j'ai vraiment peur de regretter mes choix dans quelques années.

Ma question est assez simple, comment puis-je m'y prendre si jamais je souhaite revenir en arrière pour faire du droit ? À quel niveau puis-je prétendre avec les équivalences ? Pour combien d'années (environ) je repartirais?

Je suis preneuse de tous les conseils que vous pourriez m'apporter ...

Je vous remercie !

Par **Visiteur**, le **07/09/2016** à **18:03**

Bonjour.

Il y a de fortes chances que vous soyez obligée de repartir dès la L1. Peut être la L2 (je ne connais pas les masters d'économie) mais n'en espérez pas trop.

Je sais que dans ma fac, ceux qui intègrent le droit après une prépa éco retournent forcément en L1. Il n'y a pas d'équivalence possible.

Ensuite, il faut aussi que vous sachiez avant de vous lancer que le notariat est une des filières les plus dures en droit: il faut "cartonner" tous les ans dès le début pour espérer passer la sélection en M2.

Mais bon si vraiment vous n'êtes pas épanouie dans votre voie actuelle, c'est sûr que cela mérite réflexion. Qui ne tente rien n'a rien.

Par **sunday**, le **07/09/2016** à **19:59**

Bonjour

Je lis ce forum ponctuellement et j'aimerais bien que les étudiants arrêtent de faire des mythes autour du notariat.

Oui il faut bosser mais non le notariat n'est pas plus une filière d'élite que les autres.

Vous êtes prié donc de ne pas continuer ce mythe car après on se retrouve dans nos études avec des collab arrogants tellement on leur a répété qu'ils étaient de l'élite.

Merci donc de démystifier ce mythe.

Si vous bossez vous y arriverez c'est comme partout médecine, chirurgien etc. Les bosseurs s'en sortent toujours sachez le.

Donc si vraiment c'est votre vocation lancez-vous.

Bon courage.

Par **marianne76**, le **07/09/2016** à **20:12**

Bonjour,
[citation]Vous êtes prié donc de ne pas continuer ce mythe car après on se retrouve dans nos études avec des collab arrogants tellement on leur a répété qu'ils étaient de l'élite. [/citation]
Il n'y a pas que pour le notariat je vous rassure [smile4]

Par **Daniela**, le **07/09/2016** à **21:36**

Merci pour ces réponses !

Le challenge ne m'effraie pas plus que ça, au contraire ! Si je suis votre raisonnement, il faut que je me renseigne pour une L1 voir une L2, à ca je dois rajouter 4 à 5 ans d'études si je ne me trompe pas ?

Par **Poussepain**, le **09/09/2016** à **15:19**

Bonjour,

Pour en revenir au point de départ et répondre à Daniela, il est tout a fait possible de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

commencer des études de droit à 22/23 ans.

La question est surtout celle du financement de ces études puisque envisager la Faculté de Droit c'est envisager des études longues.

Un juriste se forme en 5 ans.

Cela fait donc une entrée sur le marché de l'emploi à 27/28 ans, ce qui ne parait pas dramatique par les temps qui courent, surtout si vous pouvez valoriser vos études de commerce.

Quant à la question de l'équivalence pour rentrer directement en L2, je ne pense pas que cela fonctionne, mais il faut surtout vous renseigner auprès des Facultés.

J'ajoute enfin deux précisions :

- Si vous voulez exercer une profession dans le judiciaire, être notaire, passer des concours de la fonction publique (ENA, inspecteur des impôts...), ou enseigner il faudra sans doute compter plus de 5 ans.

- Il y a des filières plus courtes, comme des licences pros notamment en immobilier qui pourraient vous permettre de trouver des postes qui allient le commerce et le juridique. Il existe aussi des DUT en 2 ans (mais les DUT vous orienterons sur des postes d'assistants plus que de juristes).

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/09/2016** à **13:07**

Bonjour

J'ai remis de l'ordre sur ce sujet car ça devenait du grand n'importe quoi.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés